

Première Résolution :

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration approuve ledit rapport ainsi que les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2010 tels qu'ils ont été présentés.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'A.G.O. prend acte des rapports (individuels et consolidés) établis par les Commissaires aux Comptes en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après utilisation des réserves à hauteur de 1.860.000,000 dinars et reprise du report à nouveau 2009, à 28.444.645,538 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- De fixer le dividende par action de l'exercice 2010 à 0,825 DTU
- Le paiement de ce dividende totalisant la somme de..... 12.500.239,950 DTU
- D'affecter à la réserve facultative la somme de..... 14.416.000,000 DTU
- D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de 196.000,000 DTU
- De reporter à nouveau la somme de 3.291,983 DTU

La présente résolution est adoptée à la majorité moins 3 voix.

/3

Quatrième Résolution :

L'A.G.O. autorise les transferts à la réserve extraordinaire du montant de TND 316.709,220 à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2010 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 381.238,275 DTU au titre des jetons de présence.

La présente résolution est adoptée à la majorité moins 2 voix.

Sixième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de M. Alain BISCAYE.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'A.G.O. prend acte du départ à la retraite de M. Slah Eddine BOUGUERRA et donc de la fin de son mandat d'Administrateur et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

La présente résolution est adoptée à la majorité moins 2 voix.

Huitième Résolution :

L'A.G.O. ratifie la désignation de M. Alessandro D'AGATA en remplacement de M. Michael PEREIRA, représentant de BDDI Participations, et ce jusqu'au terme de son mandat, soit l'A.G.O. qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'AGO renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat d'Administrateur de BNP BDDI PARTICIPATIONS (filiale à 100% du Groupe BNP Paribas)

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, le mandat de M. Alessandro D'AGATA en sa qualité de représentant permanent de BDDI Participations.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution :

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

BILAN ARRETE AU 31/12/2010
Après répartition des bénéfices- AGO 10 Juin 2011
 (En Milliers de Dinars Tunisiens)

		31/12/2010	31/12/2009
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	62 136	43 916
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	348 613	368 317
Créances sur la clientèle	3	1 594 868	1 164 634
Portefeuille-titre commercial	4	4 415	10 141
Portefeuille d'investissement	5	101 400	104 429
Valeurs immobilisées	6	56 909	52 895
Autres actifs	7	29 820	26 203
TOTAL ACTIF		2 198 161	1 770 535
<u>PASSIF</u>			
Banque Centrale et CCP		0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	215 272	92 235
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 661 814	1 398 269
Emprunts et Ressources spéciales	10	47 832	34 939
Autres passifs	11	79 296	70 154
TOTAL PASSIF		2 004 214	1 595 597
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		75 759	50 000
Réserves		117 609	124 267
Autres capitaux propres		576	669
résultats reportés		3	2
Résultat de l'exercice		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	193 947	174 938
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 198 161	1 770 535



UBCI
GROUPE BNP PARIBAS

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES 2010
SUITE APPROBATION AGO DU 10 JUIN 2011

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Capitaux Propres au 31-12-2010 Avant répartition	75 759	5 000	2 680	95 848	576	2	26 582	206 447
Report à nouveau						-2	2	
Réserve à régime spécial			196				-196	
Réserve Extraordinaire				-1 860			1860	
Résultats reportés								
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale		1 329					-1329	
Réserve pour réinvest Exonéré				14 416			-14416	
Report à nouveau						3	-3	
Résultat au 31-12-2010							0	
Capitaux Propres au 31-12-2010 Après répartition	75 759	6 329	2 876	108 404	576	3		193 947